

A Roissy, le 07 octobre 2011

## ***VOTE HISTORIQUE AU SNPL***

Cher(e)s collègues,

Au mois de mars, une commission interne au SNPL, souhaitée par le National, a été mise en place. Elle regroupe et représente toutes les compagnies du Groupe Air France ou affilié.

Le cadre des travaux était le suivant :

*La pérennisation de l'emploi des pilotes dans le Groupe, impact des bases provinces AF sur l'emploi des pilotes des filiales, impact des partages de code avec des compagnies extérieures (flybe, ...) et identification des solutions pour le contrecarrer, réforme du système de sélection, etc.*

Seuls des travaux techniques ont été réalisés par cette commission avec la volonté de fluidifier, renforcer et pérenniser l'emploi PNT au sein du Groupe air France. Nous y avons participé activement.

Ces travaux ont fait l'objet de différentes fiches :

- Création d'une filière de recrutement PNT commune aux 5 compagnies du GAF (DB,YS,TO,A5,WX)
- Définition et protection du périmètre de l'emploi PNT
- Sélections
- Bilan des passerelles
- Exemple Hollandais
- Contrats de travail
- Règles de carrières
- Bases géographiques
- Transfert/détachement
- Listes de séniorité

Il est temps de faire un point d'étape. Le travail effectué doit désormais servir d'éclairage technique à l'élaboration d'un texte applicable.

**Une présentation de ces travaux a eu lieu vendredi 7 octobre en Conseil Air France du SNPL.**

Sans l'aval du Conseil Air France, aucune évolution de ce qui existe actuellement (passerelles) ne peut être mise en œuvre par le Bureau Air France du SNPL.

Le vote d'une motion était donc le point de départ et le passage nécessaire et obligatoire pour mandater le Bureau Air France du SNPL afin de négocier, tant avec la direction d'Air France qu'avec les différents bureaux SNPL du GAF, **la mise en place d'une filière filiale qui soit pérenne.**

La motion suivante a été adoptée par le CAF :

**"S'appuyant sur les travaux de la Commission Emploi Groupe Air France, le CAF mandate le BAF pour continuer à agir en faveur d'une protection et d'une gestion globale des emplois des pilotes du Groupe avec pour objectif premier, la négociation d'une filière filiale pérenne."**

Pour la première fois ce sujet a fait l'objet d'un vote formel en CAF nous permettant de travailler pour mettre en place les recommandations de la commission Emploi Groupe Air France.

L'attente des pilotes des filiales est forte et nous pouvons affirmer, au vu des nombreux échanges qui ont amenés au vote de cette motion, qu'il y a bien une volonté commune tant du côté du bureau Air France du SNPL que du côté des sections SNPL des filiales de créer **une filière spécifique pour intégrer dans le périmètre PNT d'Air France les pilotes des filiales.**

Les bases provinces, seul projet créateur d'emploi pilote au sein de la maison mère dans un contexte de crise aigue, a redonné une ambition à l'activité court/moyen courrier d'Air France. Mais cela a également démontré la nécessité, à l'ensemble des sections SNPL du Groupe, de repenser la place et la mission de chacun au sein du Groupe Air France.

L'annonce récente d'Easyjet d'ouvrir des bases à Toulouse et Nice démontre que la bataille sera rude. La création d'un grand pôle régional intégré dans le périmètre PNT d'Air France dynamique et tourné vers l'avenir, dans la continuité de l'activité moyen courrier Air France, pleinement intégré dans une stratégie globale, est désormais la vision communément partagée.

La création d'une Filière spécifique d'accès est la première pierre de cet ambitieux édifice dans lequel les pilotes du groupe doivent être acteurs.

La politique développée et les objectifs définis devront être soutenus par l'ensemble des pilotes des filiales afin d'aider les Bureaux d'Air France, de Brit'Air et des autres sections du SNPL F ALPA à porter et convaincre la direction du Groupe et des filiales du bien-fondé et de la faisabilité de ce projet ambitieux que seul un syndicat fortement majoritaire et puissant peut mener à bien.

Un calendrier de négociation doit maintenant être défini.

**Ce vote est historique, il changera, n'en doutez plus, l'organisation de l'emploi des PNT dans le Groupe Air France. L'emploi au centre des préoccupations des sections SNPL du groupe est aujourd'hui affirmé par ce vote à l'unanimité.**

Merci de votre confiance et de votre soutien.

Bons vols à toutes et à tous.

Le Bureau ***SNPL Brit Air ALPA.***